



Mandats de conseil

Conservez la maîtrise de votre portefeuille tout en vous appuyant sur un soutien professionnel adapté à la complexité des marchés. Nos mandats vous permettent de bénéficier de:



Conseils pour vous accompagner dans vos placements

Nos mandats de conseil vous permettent de garder la maîtrise de votre portefeuille tout en vous appuyant sur un soutien professionnel adapté à la complexité des marchés et des produits.



Tarifs avantageux sur les frais de courtage

Avec nos mandats de conseil, vous bénéficiez de frais de courtage préférentiels. Vous pouvez ainsi réajuster votre portefeuille à tout moment et à moindre coût pour profiter au mieux des marchés financiers.



Services de pointe pour la gestion de votre dépôt-titres

Nous conservons vos titres et encaissons vos coupons et dividendes. Pour assurer le bon fonctionnement de votre dépôt, une commission d'administration est facturée séparément et dégressivement à partir de 0,28%¹.

	EXPERT	ADVANCED	COMPACT
	Du conseil sur-mesure	Un accompagnement régulier	Du conseil sur demande
Conseil	★★★★	★★★★☆	★★★☆☆
Stratégies et véhicules d'investissement	★★★★	★★★★☆	★★★☆☆
Suivi du risque	★★★★	★★★★☆	★★★☆☆
Commission de conseil ¹	0.70%	0.35%	0.15%
Avoirs recommandés	CHF 500'000.-	CHF 100'000.-	-
Tarifs préférentiels			
Rabais sur frais de courtage ¹	-60%	-50%	-25%
Rabais sur conseil patrimonial ¹	-50%	-30%	-20%
Rabais sur commission de conseil fonds BCVs ¹	-50%	-50%	-

★★★★ Gamme de services disponibles importante

★★★☆☆ Gamme de services disponibles limitée

¹ Veuillez vous référer au guide des tarifs de la BCVs disponible sur www.bcvs.ch pour avoir une information complète sur les frais appliqués aux mandats de conseil.